

Un accès cher, donc difficile

En dépit des progrès constants des prothèses, seule une minorité de personnes en Suisse a accès aux modèles de pointe. La raison ? La réticence de l'assurance-invalidité à en payer le coût.

Franziska Stocker

« L'amélioration technique la plus importante pour moi a été une prothèse de pied capable de se dérouler et de se poser en douceur. Ça m'a énormément aidée à trouver l'équilibre et à compenser les irrégularités du sol. Depuis, mes maux de dos se sont considérablement atténués. » Nicole Tille porte une prothèse depuis 25 ans, après un accident de voiture qui lui a valu une amputation de la jambe gauche jusqu'à la cuisse. Uschi Hausherr vit aussi avec une prothèse, après la même amputation, mais à la jambe droite, à cause d'un cancer des os à l'âge de 14 ans.

Décidés à défendre leurs intérêts

Les deux femmes s'engagent pour l'association Promembro, fondée en 2015, Nicole Tille en tant que secrétaire générale et Uschi Hausherr au sein du comité. L'association défend les intérêts des utilisatrices et utilisateurs de prothèses en Suisse. L'un des principaux problèmes de nombreuses personnes amputées est que l'assurance-invalidité (AI) et la SUVA ne financent que les prothèses « simples, économiques et appropriées » (voir Conseil juridique, page 20). « Tout le monde n'a pas besoin de la technologie de pointe, mais pour moi, une prothèse à commande électronique de dernière génération aurait été la meilleure solu-



Uschi Hausherr et Nicole Tille s'engagent au sein de l'association Promembro pour les utilisatrices et utilisateurs de prothèses en Suisse.

tion », explique Uschi Hausherr. Malgré les recommandations de deux médecins spécialistes, sa demande a été rejetée par l'AI, « et ce alors que je travaille comme assistante médicale et que la prothèse m'aiderait à être plus mobile, au quotidien comme dans mon travail. »

Le moins cher privilégié

Les prothèses de dernière génération coûtent cher et l'accent mis par l'AI uniquement sur les dépenses agace les deux femmes. « Ce qui compte pour eux, ce n'est pas la meilleure solution, mais la moins onéreuse », poursuit Uschi Hausherr. Les médias présentent toujours les modèles de prothèse les plus récents. « Ils sont toutefois inabornables pour la plupart d'entre nous, même dans un pays riche comme la Suisse. » Irja Zuber, avocate chez Procap, confirme la réticence de l'AI à payer les prothèses les plus modernes. Elle peut s'y résoudre parfois, à condition de lui prouver que la prothèse améliore sensiblement la prestation de travail ou la qualité de vie. L'avocate recommande aux personnes qui souhaitent

demander une nouvelle prothèse de s'adresser à l'office de contact Procap de leur région.

Irja Zuber a récemment défendu en justice un jeune homme souhaitant porter une prothèse de jambe « Genium » de dernière génération. « Cet homme suit une formation d'enseignant. Durant son temps libre, il est entraîneur de football et fait du vélo. Le Tribunal lui a donné raison parce qu'il doit être très mobile », explique l'avocate.

Engagement politique

Uschi Hausherr a envisagé de financer elle-même sa prothèse. Mais un tel appareil ne coûte pas seulement cher à l'achat : elle devrait aussi payer toutes les adaptations et les frais d'entretien. Pour beaucoup, c'est un rêve impossible. À l'automne, les deux coprésidents de Promembro – les conseillers nationaux Balthasar Glättli (Verts, ZH) et Roger Golay (MCG, Genève) – souhaitent interpeller le Parlement à ce sujet.

» www.promembro.ch